



TRAVAILLEURS  
EN ÉDUCATION  
DU SCFP

le 1<sup>er</sup> avril 2020

# LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

BULLETIN  
MISE À JOUR  
DU CSCSO

Chers travailleurs de l'éducation du SCFP.

Hier, le ministre de l'Éducation a annoncé que l'Ontario prolongeait les fermetures d'écoles et de garderies jusqu'au début du mois de mai dans le cadre de sa lutte contre la propagation de la COVID-19. (Pour votre information, les fermetures d'écoles ne relèvent pas des pouvoirs d'urgence de l'Ontario. Le ministre suit plutôt les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario).

En même temps, le ministre a annoncé la deuxième phase du programme provincial Apprendre à la maison. Les travailleurs de l'éducation du SCFP étaient au courant, car ces derniers jours on a demandé aux concierges de laisser entrer le personnel dans les écoles pour récupérer du matériel et aux techniciens en informatique d'envisager le redéploiement du matériel informatique.

## Qu'est-ce que cela signifie pour les membres du SCFP?

- **Statut d'emploi** : les membres du SCFP qui occupent des postes permanents ou occasionnels à long terme continueront à être rémunérés. Les prestations se poursuivront par le biais de la FASTE. Les cotisations au régime de retraite continueront aussi longtemps que les membres toucheront leur salaire.
- **Apprendre à la maison** : le programme sera dirigé par les enseignants avec des contacts et des contrôles réguliers avec les élèves. Les modalités de participation des étudiants dépendront de leur niveau scolaire.
- **Rôle des travailleurs de l'éducation** : les conseils scolaires ont été invités à travailler avec les syndicats, y compris le SCFP, pour déterminer comment les travailleurs de l'éducation peuvent soutenir les élèves dans leur apprentissage.

Le ministère et les conseils scolaires sont ouverts à la collaboration avec les travailleurs de l'éducation. Nous pouvons apporter des idées à la table et nous devons faire preuve de souplesse. Par-dessus tout, nous devons nous rendre pertinents dans les efforts visant à assurer que les élèves puissent continuer à apprendre à la maison.

(suite)

**Groupes de travail** : en collaboration avec d'autres syndicats, le SCFP a mis sur pied trois groupes de travail avec le ministère du Travail pour dresser des plans en ce qui concerne le rôle des travailleurs de l'éducation pendant que les écoles restent fermées. Ces groupes de travail sont les suivants :

- Concierges/préposés à l'entretien qui s'occupent des travaux d'entretien, de conciergerie et de métiers.
- Ressources d'apprentissage traitant de l'informatique, du travail de bureau et de bibliothèque.
- Soutien pédagogique axé sur les A.-E, les ÉPEA, les instructeurs, les CYW, les soutiens en santé mentale et le travail des travailleurs sociaux.

Bien que ces emplois ne soient pas exhaustifs des membres que le SCFP et le CSCSO représentent, ils constituent les groupes principaux et les représentants feront tout leur possible pour inclure toutes les classifications d'emplois.

Les vice-présidents régionaux du CSCSO ont entendu parler de certaines des initiatives créatives et inventives prises par les membres du SCFP qui contribuent déjà à la continuité de l'apprentissage des élèves. Si vous avez des suggestions à faire, veuillez communiquer avec votre vice-président régional du CSCSO.

En toute solidarité,



Laura Walton  
Présidente du CSCSO

Courriel : [lwalton@cscso.ca](mailto:lwalton@cscso.ca)

MU:gb  
sepb491